

ADEME Saint-Pierre et Miquelon

Synthèse d'activité



EDITO

Au nom de la représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon, je suis heureuse de vous présenter la synthèse des activités de l'Agence pour l'année 2024.

Avec 1,8 M€ engagés, l'année 2024 a été marquée par l'aboutissement de projets très structurants et attendus sur l'archipel. En particulier, l'ADEME a soutenu l'opération d'évacuation du stock historique de véhicules hors d'usage, de pneus et de batteries qui va se poursuivre en 2025 et dont l'objectif partagé avec les acteurs est de rapidement aboutir à la mise en place de filières de traitement pérennes.

Par ailleurs, l'ADEME a appuyé la mairie de Miquelon qui a souhaité améliorer la gestion des déchets recyclables en se dotant d'une nouvelle déchetterie qui pourra, dès 2025, bénéficier à l'ensemble de ses citoyens.

Active sur le territoire depuis 2009, la Représentation Territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon, positionnée sous l'autorité du Préfet, déploie notamment son offre d'appuis techniques et financiers auprès des collectivités, entreprises et associations de l'archipel dans la mise en oeuvre de leurs projets de transition écologique.

Soucieuse de répondre au mieux aux problématiques locales, la représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon se montre engagée à accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets.

Patricia BOURGEOIS

Représentante territoriale de l'ADEME et directrice de la DTAM

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Nos services



Nos publications



Préparation d'un véhicule hors d'usage avant son passage en presse à métaux

EVACUATION DU STOCK HISTORIQUE DE VEHICULES HORS D'USAGE, PNEUS ET BATTERIES

Dans le cadre de son appui au protocole d'arrêt du brûlage à ciel ouvert à Saint-Pierre et Miquelon, l'ADEME est intervenue en soutien financier à l'opération d'évacuation du stock historique des véhicules hors d'usage.

Portée par l'éco-organisme Valdélia, l'opération a débuté en juin 2024 avec la construction d'une dalle de 374m² dédiée à la dépollution des véhicules issus du stock historique de Saint-Pierre. L'entreprise prestataire a pu bénéficier d'une presse à métaux, précédemment acquise par la mairie de Saint-Pierre et appuyée financièrement par l'ADEME.

Fin 2024, la totalité des véhicules du site de Saint-Pierre a été compactée, constituant près de 4000t de déchets. La prochaine étape consistera en l'évacuation des ballots, adjointe à l'évacuation des pneumatiques et batteries. L'opération sera répétée à Miquelon mi-2025.

Le soutien effectif de l'ADEME s'élève pour l'instant à 338 000 €.

1



© DTAM 975

Modélisation avant-projet



CONSTRUCTION DE LA DECHETTERIE DE MIQUELON

Depuis plusieurs années, le point de massification historique de Miquelon-Langlade, servant à la fois de point de collecte, déchèterie et décharge ne permet plus de traiter les déchets au regard des règles essentielles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. C'est dans ce cadre que la mairie de Miquelon s'est engagée dans la construction d'une déchetterie municipale.

Le projet a fait l'objet d'une subvention ADEME s'élevant à 1,3 M€. Pilotés en maîtrise d'ouvrage déléguée par la SPL Archipel Aménagement, les travaux s'achèveront mi-2025. La mise en route du service s'accompagnera d'un programme d'information, de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des usagers susceptibles d'utiliser les services.



© Archipel Aménagement

2

SOUTIEN AUX RELAIS LOCAUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de son appui à la mise en oeuvre de la transition écologique dans les territoires, l'ADEME accompagne les acteurs locaux et les entreprises sur les sujets liés à l'économie circulaire et à la gestion de déchets (biodéchets, promotion du vrac et des emballages consignés...). Actif depuis 3 ans, l'accompagnement de l'ADEME a été renouvelé pour la période 2023-2026 auprès de la CACIMA.

Au titre de ce partenariat, la CACIMA a joué un rôle clé dans l'organisation d'événements phares de la transition écologique sur l'archipel, tels que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ou les Journées Nationales de la Réparation. Par ailleurs, la conseillère a fortement appuyé le déploiement des filières REP sur le territoire en participant à la création d'outils de formation et d'accompagnement des usagers aux nouveaux systèmes mis en place (incluant notamment la procédure de collecte des déchets professionnels du bâtiment et de l'ameublement).

3

TÉMOIGNAGE

Mon travail est très varié et s'adapte aux besoins des entreprises et du territoire pour le développement de pratiques vertueuses en matière environnementale, notamment dans le domaine de la gestion durable des déchets et de l'économie circulaire.

Cela nécessite d'avoir une vision globale de l'archipel et de ses problématiques spécifiques, ainsi que d'échanger avec toutes les instances.

Plus concrètement, j'écris des articles, j'organise des événements et des ateliers collectifs pour informer et mettre en valeur les initiatives. Ainsi, les entrepreneurs sensibilisés deviennent des acteurs engagés pour développer des solutions adaptées.

Puis, j'accompagne les porteurs de projet de manière individuelle jusqu'à la réalisation de leurs actions.

Elodie Benoît
Conseillère Hygiène, Sécurité et Environnement
à la CACIMA

“

Il est important de créer un climat de confiance réciproque entre les différents acteurs, de rester à l'écoute des contraintes rencontrées pour être réactif et force de propositions. Enfin, c'est très appréciable de voir concrètement les évolutions et les résultats

”

LA REPRISE DES DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DE L'AMEUBLEMENT

CONSIGNES DE TRI

FILIÈRES PMCB ET DEA
VOIR CONSIGNES D'APPORT AU VERSO

AUTRES FILIÈRES

PMCB : PRODUITS DE MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION ET DU SECTEUR DU BÂTIMENT

1 PARCOURS PMCB ÉCOMINERO (en cours de création)

Béton
Brique
Tuile
Céramique
Mélanges bitumineux
...
Terre non dangereuse (avec cailloux ou pierres)

2 PARCOURS PMCB VALDELIA

Métal
Bois
Plâtre
Plastique
Laine de roche
Laine de verre
Menuiseries vitrées intégrées

DÉCHETS NON DANGEREUX

ATTENTION
Chaque catégorie doit être triée

ATTENTION
Matériaux dangereux non acceptés (ex. matériaux avec de la peinture au plomb ou amiante)

Signalétique à apposer sur les bennes ou les locaux : <https://www.dechets-chantier/Batiment/ pictos-dechets.html>

DEA : DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT

1 PARCOURS DEA VALDELIA

Assises
Couchages
Rangements
Plans de pose de travail (bureaux, comptoirs...)
Éléments de décoration textiles (rideaux, volages, tapis, moquettes...)

DÉCHETS D'AMEUBLEMENT

DÉCHETS ÉBÈTE

DÉCHETS DANGEREUX

Pour toutes demandes concernant le tri des déchets de vos entreprises, merci de contacter votre conseillère HSE: elodie.benoit@cacima.fr

Communication de la CACIMA visant la sensibilisation des entreprises aux nouvelles consignes de tri, dans le cadre de l'ouverture d'une déchetterie professionnelle dédiée aux déchets du bâtiment et de l'ameublement.



ACTUALITÉS

DE L'AGENCE



FINANCEMENT DES CAPSULES "POSITIVE OUTRE MER" DEDIÉES A L'ARCHIPEL

Soucieuse de communiquer au mieux les enjeux de transition écologique dans les territoires, l'ADEME a soutenu la réalisation de capsules visant la valorisation des acteurs et actrices du développement durable et des projets innovants en cours à Saint-Pierre et Miquelon.

Objets d'un partenariat entre l'ADEME et la chaîne Public Sénat, deux reportages ont été tournés en 2024, portant spécifiquement sur les acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat et sur l'opération d'évacuation des déchets VHU.

Ceux-ci seront disponibles au visionnage sur la chaîne Public Sénat en 2025.

↑
A retrouver sur
<https://www.publicsenat.fr/emission/positive-outre-mer>



anna.subra@ademe.fr
+508 41 12 20

Représentation Territoriale
Saint-Pierre et Miquelon
Agence de la Transition Ecologique
Boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre et Miquelon